

RAPPORT MORAL

ASSEMBLEE GENERALE DU 10 MAI 2006

DE LA MISSION LOCALE ESPACE JEUNES DE BESANCON

Bonjour à tous,

C'est la sixième fois que j'ai le plaisir de vous accueillir à l'occasion de l'Assemblée Générale de la Mission Locale Espace Jeunes et je vous remercie tout particulièrement de votre présence.

L'Assemblée Générale de la Mission Locale Espace Jeunes constitue un temps fort pour la vie de notre structure mais aussi au delà de notre structure. Il suffit de rappeler les derniers événements liés au CPE ainsi que ceux qui ont eu lieu à l'automne dernier dans les quartiers pour mesurer l'importance que constitue l'insertion sociale et professionnelle des jeunes au sein des cités et plus largement dans la société.

J'ai eu l'occasion, lors de nos deux dernières assemblées, d'alerter sur **« l'urgence et la gravité de la situation notamment du chômage des jeunes qui n'a pas été suffisamment pris en compte depuis 4 ans »**.

Rappelons juste quelques chiffres :

En 4 ans, nous sommes passés de **9 158 à 11 198 demandeurs d'emploi** inscrits à l'ANPE (DEFM)

soit **22 % de chômeurs en plus** sur la zone de *Besançon*

et nous sommes passés de **1 167 à 1 689 jeunes** demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE

soit **45 % de jeunes chômeurs en plus** sur la zone de *Besançon*

L'augmentation du nombre de chômeurs a été 2 fois plus forte chez les jeunes.

Au-delà du constat, qui est désormais très largement partagé et très largement médiatisé, se pose la même question que nous nous étions posée à l'Assemblée Générale 2005 « quelle politique mener pour faire durablement reculer le chômage ? ».

Nous avons alors modestement défendu plusieurs pistes de travail qui ont fait leur preuve en particulier « *l'apprentissage et l'alternance pour leur efficacité en terme d'emploi durable à l'issue* » mais aussi « *une démarche d'accompagnement la plus individualisée possible et la plus proche des réalités des entreprises locales* ».

Vous l'avez entendu, comme moi, ces orientations sont fortement reprises au niveau national notamment suite à la loi de cohésion sociale.

Désormais, l'Etat fixe de plus en plus d'objectifs à atteindre en particulier en terme de placements durables à l'issue des accompagnements que la Mission Locale Espace Jeunes effectue auprès de jeunes qui ont conclu un contrat d'insertion dans la vie sociale (le terme « contrat » est ambigu, vous vous doutez qu'il ne s'agit pas d'un « contrat » de « travail » !) 1100 jeunes seront inscrits dans ce programme d'ici à fin 2006 sur Besançon soit 1/3 de tous les jeunes qui s'adressent à nous tous les ans.

Vous imaginez le volume de travail que cela représente. C'est pourquoi, courant 2005, l'Etat nous a demandé de recruter du personnel. Nous abritons désormais 7,6 Equivalents Temps Plein supplémentaires au sein de la Mission Locale Espace Jeunes depuis l'été 2005. Il s'agit là de l'événement le plus important pour 2005 et depuis quelques années en matière de personnel.

Nous n'avions jamais connu pareille situation. Nous avons donc renforcé notre présence sur les quartiers, d'autant que notre action doit se porter fortement sur les publics issus des quartiers sensibles.

La Mission Locale Espace Jeunes de Besançon n'est pas vraiment démunie face à ces nouvelles exigences car elle avait depuis longtemps porté ses efforts sur ces dispositifs et sur ces publics (apprentissage, accompagnement individualisé, permanences sur quartiers).

Cependant des évolutions aussi précipitées occasionnent ici comme ailleurs, des difficultés non négligeables.

- Trouver rapidement du personnel, des locaux, le matériel et l'encadrement nécessaires à toutes ces nouvelles recrues est un pari risqué auquel le conseil d'administration a réfléchi à maintes reprises avant de s'y lancer.
- Un autre problème surgissait, nous ne pouvions augmenter de 50 % les effectifs des conseillers sans prévoir aussi de renforcer l'équipe d'accueil, d'administratifs, d'encadrement et de gestion.

Toutes les décisions que nous avons prises nous ont permis de passer correctement le cap à l'exception près du budget dont nous reparlerons tout à l'heure.

Nous sommes donc engagés, dans un programme directement piloté par l'Etat, et nous avons à ce titre une place officielle au sein du Service Public pour l'Emploi.

Tout le monde sait que l'Etat et le Conseil Régional se sont attachés les compétences sur l'emploi pour l'un et la formation professionnelle pour l'autre. Il est donc très important que sur le terrain les orientations de l'un soient harmonisées avec celles de l'autre. Et je n'oublie le 3^{ème} interlocuteur que sont les partenaires sociaux.

La Mission Locale Espace Jeunes, vous le savez, est portée par la « Ville de Besançon » et elle réunit au sein de son conseil d'administration l'ensemble de ces instances.

Je me suis permis de faire ce rappel pour souligner l'importance de la convergence et de la cohérence si nous voulons aboutir à la mise en place d'une politique locale d'insertion socio professionnelle efficace.

En ces domaines, nous savons tous qu'une politique d'insertion et d'emploi, aussi forte et volontariste soit-elle doit obligatoirement être menée en lien très étroit avec tous les autres partenaires

C'est pourquoi, je vous remercie une nouvelle fois d'être présent aujourd'hui. Vous êtes les acteurs de ce partenariat qui me semble tout particulièrement fructueux à Besançon et sur son bassin d'emploi.

Nous avons reçu 600 jeunes au Kursaal le 3 mai dernier lors de la journée de l'apprentissage. Cette journée est devenue une journée régionale en 2006.

Nous préparons activement 4 forums emploi au cœur de quartiers de Planoise/Clairs Soleils/Montracon/Palente.

Ces 2 exemples illustrent bien notre volonté de mobiliser et de fédérer tous les partenariats utiles à la réussite de ces actions, notamment en faveur de la formation et de l'emploi.

Je veux conclure sur 2 autres évènements importants qui ont marqué 2005.

L'un porte sur les difficultés matérielles que rencontre la Mission Locale Espace Jeunes. Suite aux recrutements et aux investissements que nous avons effectués, non seulement 2005 est déficitaire mais nous avons de moins en moins de réserve car pour investir nous devons désormais puiser sur notre fonctionnement.

D'autre part, nous n'avons pas abouti aux résultats escomptés suite aux modifications de fonctionnement que le Bureau et le Conseil d'Administration ont accompagné ces deux dernières années.

Nous espérons trouver rapidement un autre solution plus satisfaisante pour tout le monde.

Soyez tous félicités pour le travail que vous réalisez, je suis fier d'être le Président de la Mission Locale Espace Jeunes mais aussi du Point d'Accueil et d'Ecoute Jeunes (PAEJ), et sachez qu'au delà des difficultés que nous rencontrons parfois, j'apprécie à sa juste valeur tout le travail que vous effectuez tous les jours auprès des jeunes de la Cité et c'est bien ce qu'il faut retenir avant tout du rôle prioritaire de la Mission Locale Espace Jeunes.

Vincent FUSTER